



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Techniques et technologies avancées de
maintenance

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Techniques et technologies avancées de maintenance

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP130004909

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : La Faculté des Sciences et technologies à Vandoeuvre-lès-Nancy, à l'IUT d'Epinal (à Epinal) et à l'IUT de Thionville-Yutz (à Yutz)
- Délocalisation(s) : L'Institut supérieur du Génie Appliqué (IGA) de Casablanca au Maroc
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : L'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie (AFPI) Lorraine
- Secteur professionnel demandé : SP2-Gestion de production industrielle

Présentation de la spécialité

La spécialité est le produit de la fusion de deux licences professionnelles. La première est *Techniques et technologies avancées de maintenance*, créée en 2001, comportant deux parcours, portée par Faculté des Sciences et technologies de l'Université Henri Poincaré de Nancy, et l'Institut Universitaire de Technologie d'Epinal de l'université de Nancy II. La seconde est *Maintenance avancée*, créée en 2007 à l'IUT de Thionville-Yutz. La nouvelle licence est portée par la Faculté des Sciences et technologies de Nancy et les IUT d'Epinal et de Thionville-Yutz. Elle est localisée dans ces composantes de l'université sur leurs sites de Vandoeuvre-lès-Nancy, d'Epinal et de Yutz. Au delà du tronc commun, on dispense un parcours sur chaque site, respectivement *Télmaintenance et télésurveillance*, *Contrôle non destructif pour la maintenance prévisionnelle*, *Maintenance avancée*.

La formation apporte une large culture technologique transversale pour s'adapter aux technologies émergentes, et indispensable pour mettre en œuvre les outils nécessaires aux opérations de télésurveillance et de télémaintenance ainsi que pour leur contrôle.

Les métiers visés sont ceux de spécialiste de la maintenance : technicien, chef d'équipe, contremaître, chargé de la sous-traitance en maintenance industrielle, technicien automaticien ou de bureau d'étude, chargé d'affaires, prestataire de service en contrôle non destructif. La licence accueille un public en formation initiale et en formation continue à Nancy ; en formation initiale, en formation continue et en alternance à Epinal ; en formation initiale, en formation continue et en alternance à Thionville-Yutz. Le parcours nancéen est également délocalisé depuis 2009 à l'Institut supérieur du Génie Appliqué (IGA) de Casablanca au Maroc, et y accueille un public en formation continue.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La fusion des deux licences professionnelles préexistantes et le maintien d'un parcours sur chacun des trois sites rattaché à une composante, procède d'une volonté de mise en cohérence de formations de l'université qui se trouvent sur le même créneau de la maintenance industrielle. La refonte des spécialités est donc pertinente afin de mieux articuler la gestion des formations, d'autant que l'attractivité est déclinante et insuffisamment élevée, hormis sur le site de Thionville, ce qui risque de poser de réels problèmes de recrutement. Le dossier ne met cependant pas en avant, au delà de la mise en place d'un tronc commun et d'ajustement des contenus, une logique de coordination dans la gestion des flux d'inscrits et des contrats, de mise en synergie des différents parcours. Il procède principalement d'une présentation des parcours, d'un accolement de bilans et de résultats des formations préexistantes, non de la spécification d'une stratégie commune. L'évaluation qui suit se réfère ainsi aux résultats passés, site par site, alors qu'il serait souhaitable de se placer plus foncièrement dans une optique prospective de mise en cohérence d'ensemble. Il s'avère par ailleurs que l'information, bien que très fournie, manque d'harmonisation dans la présentation des données, notamment en matière d'insertion, ce qui montre encore un besoin d'harmonisation et de dépassement de gestions séparées des parcours.

La qualité de l'insertion professionnelle est contrastée. Si, d'une manière générale, elle s'effectue dans les métiers visés, elle se caractérise par des taux d'emploi assez élevés pour les enquêtes nationales et plus largement sur Nancy (bien qu'ils faiblissent), les résultats ne s'avèrent pas toujours probants. Sur le site d'Epinal, les taux d'emploi à six mois sont peu élevés et très fluctuants, les poursuites d'études relativement nombreuses ; sur le site de Thionville, l'insertion est médiocre pour les enquêtes de suivi réalisées par le responsable de formation. Les partenariats avec les milieux professionnels sont pour leur part très satisfaisants, nourris qu'ils ont été par les trois composantes associées. Le conventionnement avec l'AFPI Lorraine, le soutien de l'Association Française des Ingénieurs et Responsables de Maintenance, les échanges avec le Centre des Etudes Mécaniques sont très appréciables. La licence apporte à son public des certifications professionnelles. L'implication des professionnels est également satisfaisante du fait d'un nombre élevé d'intervenants actifs du cœur de métier, relevant de profils, d'entreprises et de métiers bien diversifiés. La volonté de développer l'alternance sur tous les sites est également intéressante, avec notamment son ouverture sur le site de Nancy.

Du point de vue pédagogique, les aménagements de la formation, avec notamment l'instauration d'un tronc commun, et la présence de modules d'adaptation pour les étudiants issus de L2 sont pertinents. La présence des universitaires sur le site de Thionville est cependant insuffisante avec moins d'un quart des enseignements. La proportion d'enseignants-chercheurs est également très faible (8 %) sur Epinal.

Les effectifs des trois parcours sont pour l'heure assez équilibrés, et se sont redressés sur Nancy du fait de la délocalisation réalisée au Maroc. Les problèmes d'attractivité restent d'actualité et peuvent soulever des problèmes de maintien des effectifs et de taux de réussite élevés dans l'avenir. Le site de Nancy a notamment enregistré une forte chute de ses effectifs en 2008 et ses taux de réussite aux examens sont insuffisants.

- Points forts :

- Des parcours permettant aux diplômés de se différencier.
- L'objectif de développer l'alternance sur tous les sites (avec ouverture à Nancy).
- La bonne implication des professionnels.
- La mise en œuvre de certifications professionnelles.

- Points faibles :

- L'absence de coordination et de perspective de gestion commune effective.
- Des problèmes d'attractivité, notamment sur les sites de Nancy et d'Epinal.
- Des taux d'emploi à six mois peu élevés ou fluctuants sur Epinal et Thionville.
- Des taux de réussite peu élevés sur le site de Nancy.
- La trop faible présence d'universitaires sur le site de Thionville.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'aller au-delà de la restructuration sur dossier pour développer une logique de mise en synergie des différents parcours qui permettent de corriger les points faibles pointés. On devrait ainsi chercher à transcender des pratiques de fonctionnement autonome des sites distants, et engager un travail de fond pour faire de cette spécialité une seule et même licence professionnelle qui aille bien au delà d'un intitulé commun. Les problèmes d'attractivité et de faible sélectivité des candidatures justifieraient que se mette en place un pilotage d'ensemble autour d'une stratégie de communication, d'une gestion commune des flux de candidatures qui facilite l'orientation du public vers le parcours le plus adéquat, ainsi qu'une coordination dans la recherche de contrats d'alternance. On devrait mettre en place dans cette perspective un conseil de perfectionnement commun qui analyse les perspectives de développement des différents parcours et propose une évolution continue pour prendre en compte les besoins nouveaux, veille à la bonne différenciation des parcours compte-tenu des besoins professionnels et évite la concurrence.

Ce travail en commun pourrait également viser à accroître la présence des L2 sur les sites des IUT, à améliorer le taux de réussite sur le site de Nancy, à couvrir le manque d'universitaires du parcours de Thionville. Il conviendra enfin d'analyser les résultats de l'ouverture en 2009 de la licence en formation continue au Maroc, en veillant à la conformité au cahier des charges des licences professionnelles, en différenciant les résultats obtenus et de ceux du parcours de Nancy, afin d'éviter qu'il puisse s'agir d'un palliatif à la baisse des effectifs.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs - Nancy

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Nombre d'inscrits	24	12	27
Taux de réussite	75	67	67
Pourcentage d'inscrits venant de L2	21	8	9
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	13	25	18
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	54	42	68
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	96	83	86
Pourcentage d'inscrits en formation continue	4	17	14
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44	44	44

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité

ENQUETES NATIONALES	2007(*)	2008(*)	2009(*)
Taux de répondants à l'enquête	75	80	100
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100	80	67
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0	0	33
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0	20	0

ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2008(#)	2009(#)	2010(#)
Taux de répondants à l'enquête	94	87	89
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100	86	75
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0	14	19
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	0	0	6

(*) : données recueillies au 1^{er} décembre de l'année (n+1), n : année d'obtention du diplôme

(#) : données recueillies au cours du mois de juillet 2011

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité

Bien que ces taux soient globalement très satisfaisants, sauf le 20 % en recherche d'emploi pour l'année 2008 et le 33 % en poursuite d'études pour l'année 2009. Il faut garder présent à l'esprit que ces statistiques, calculées sur de petits effectifs, sont à manipuler avec prudence ! En effet, le changement de situation d'un seul individu peut faire varier un pourcentage de plusieurs points : par exemple, pour l'année 2009, nous avons des taux qui sont calculés sur 7, un individu a donc un poids près de 15 % ! D'où, l'intérêt de faire des enquêtes sur des effectifs cumulés (Cf. paragraphe « Insertion professionnelle - Nancy »).

Indicateurs - Epinal

	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nombre d'inscrits	19	18	17
Taux de réussite	87 %	94 %	93 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	16 %	22 %	18 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	84 %	61 %	76 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	58 %	50 %	82 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	11 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	32 %	50 %	18 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %	30 %	30 %

ENQUETES NATIONALES	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	100 %	86 %	61,50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	100 %	100 %	75 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			12,50 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			12,50 %
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			2011*
Taux de répondants à l'enquête			53 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			67 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			11 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			22 %

Concernant l'enquête nationale, les données sont issues des données à 18 mois après l'obtention du diplôme.

L'enquête de suivi propre en 2011 a été réalisée le jour de la remise officielle des diplômes avec les données recueillies auprès des diplômés en Juin 2010 présents.

Indicateurs – THIONVILLE-YUTZ

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Nombre d'inscrits	25	23	22
Taux de réussite	96 %	96 %	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	36 %	22 %	18 %
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	64 %	78 %	82 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	48 %	13 %	45 %
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	0 %	0 %
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	52 %	87 %	55 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	63 %	75 %	81 %

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité

ENQUETES NATIONALES	2007(*)	2008(*)	2009(*)
Taux de répondants à l'enquête	68 %		
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	92 %		
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	0 %		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)	8 %		
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	2008(#)	2009(#)	2010(#)
Taux de répondants à l'enquête	84 %	74 %	68 %
Pourcentage de diplômés en emploi (3)	56 %	52 %	59 %
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)	28 %	22 %	9 %
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			

() : données recueillies au 1^{er} décembre de l'année (n+1), n : année d'obtention du diplôme*

(#) : données recueillies au cours du mois de septembre 2011



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Techniques et technologies avancées de maintenance

Dénomination nationale : SP2-Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP130004909

L'équipe pédagogique a bien pris connaissance des appréciations et recommandations transmises par le comité d'évaluation de l'AERES. Elle souhaite apporter des précisions de nature à éclaircir certains points du rapport en réponse à la lecture approfondie des experts.

1 Par rapport aux points faibles suivants :

1.1 *L'absence de coordination et de perspective de gestion commune effective*

Dans le dossier de cette licence au paragraphe « Présenter –si besoin- les modifications apportées pour le prochain contrat quinquennal. », page 5 du dossier d'habilitation, il est précisé les éléments suivants :

Bien que cette licence comporte des UE communes, pour des raisons organisationnelles et géographiques, celles-ci sont dupliquées sur les 3 sites, à savoir :

- au sein du secteur Mathématiques, Informatique, automatique et Electronique (MIAE) de la Faculté des Sciences et Technologies ;
- dans les 2 IUT d'Epinal et de Thionville-Yutz.
En revanche, les jurys d'admission, de soutenance et de délivrance des diplômes seront entièrement communs.
Par ailleurs, compte tenu des effectifs, il est convenu, que la nouvelle licence professionnelle maintenance ouvrira les parcours de la manière unique suivante :
- « télémaintenance et télésurveillance » sur le site de Nancy,
- « contrôle non destructif pour la maintenance prévisionnelle » à Epinal,
- « maintenance avancée » sur Thionville – Yutz,

Cependant, il est opportun de préciser le fonctionnement passé. Depuis plus de 10 ans, les sites de Nancy et d'Epinal fonctionnent en étroite collaboration : procédure d'admission commune, jurys de soutenance et de délivrance des diplômes communs... Dans le cadre de cette nouvelle licence professionnelle qui résulte de la refonte de 2 licences professionnelles, le fonctionnement existant sur les 2 sites précités sera étendu au troisième site, de façon à garantir une équité de traitement des étudiants quel que soit le parcours choisi. Il est donc convenu, que la nouvelle licence aura une gestion des candidatures collégiales, que les jurys de soutenance et de délivrance des diplômes seront uniques. Cette LP sera donc pilotée par une seule et même équipe. De plus, un conseil de perfectionnement unique sera mis en place. Plus précisément, la sélection des candidats sera effectuée suivant les modalités précisées au paragraphe « Présenter les modalités de sélection et préciser les critères de sélection », page 9 du dossier d'habilitation.

Concernant, une gestion plus globale comme la répartition des flux des étudiants sur chaque site. Il faut savoir que Nancy est placée de façon quasi centrale par rapport aux 2 autres sites, ce qui situe chacun des sites à environ 80km de Nancy. Ainsi lorsque dans les années 2001-2006, le dossier de candidature était commun entre Nancy et Epinal, très peu d'étudiants postulaient pour les 2 parcours, ils choisissaient leur parcours quasi exclusivement en vertu de considérations géographiques. Ce choix légitime s'explique par le surcoût engendré

par des études délocalisées. De plus, pour un étudiant, généralement, la différence des enseignements entre les parcours n'est pas suffisamment conséquente pour qu'il affirme un choix déterminé.

1.2 Des problèmes d'attractivité, notamment sur les sites de Nancy et d'Epinal

Constat : notre vivier est principalement constitué par les formations du Grand-Est, plus particulièrement par celles de la région Lorraine naturellement. Les effectifs des classes de BTS sont de plus en plus clairsemés, ce qui nous impacte directement ! En outre, de moins en moins d'étudiants titulaires d'un DUT postulent en LP : ceci est sûrement dû aux difficultés de recrutement l'ensemble des filières traditionnelles au niveau L3, et qui maintenant, recrutent des étudiants de DUT ayant obtenus des résultats relativement moyens dans les disciplines scientifiques. Et l'équipe pédagogique de la LP est souvent surprise de l'admission de certains étudiants en école d'Ingénieurs. Par ailleurs, les filières de BTS souffrent actuellement d'un problème d'insertion dans le milieu industriel, ainsi la LP devient une solution pour ces étudiants.

La maintenance - domaine qui embauche encore, bien qu'indispensable - n'est pas très attractive pour nos jeunes étudiants. Ils sont beaucoup plus attirés par des formations des domaines plus médiatisés comme celles ayant trait aux énergies renouvelables : ainsi la nouvelle LP dénommée « Eco-Gestion des Energies Renouvelables Energie électrique – Environnement », récemment ouverte à l'UHP, est beaucoup plus séduisante. Le site de Nancy est soumis à une concurrence considérable puisque l'offre de formation est très conséquente. La baisse des candidatures coïncide avec la montée en puissance de nouvelles licences professionnelles dans nos secteurs géographiques et thématiques proches.

A Epinal, le flux entrant est fortement marqué depuis quelques années par la forte représentation d'étudiants souhaitant compléter leur BTS Maintenance effectué en apprentissage au CFAI de Thaon les Vosges (cf. partenariat avec l'AFPI) par une LP.

On ne peut que regretter cette relative désaffection au regard d'un excellent taux de placement des étudiants dans le monde professionnel. Ce type de filière ne fait malheureusement pas rêver et ne dispose pas d'une grande image médiatique ! Trop d'étudiants choisissent des filières sans débouchés professionnels ou inadaptées à leurs capacités (mauvaise orientation) par méconnaissance des métiers et du monde du travail.

Réponse : Pour le futur contrat, l'objectif est d'augmenter les effectifs des « alternants » car ce cadre rencontre un franc succès auprès des entreprises mais également auprès des étudiants. Ce dispositif devrait permettre de maintenir une attractivité suffisante et contribuer à améliorer encore l'insertion professionnelle, même si celle-ci est déjà très bonne.

Depuis 2 ans, le site de Nancy se rapproche des lycées en établissant des partenariats avec les lycées, notamment avec celui d'Hanzelet à Pont-à-Mousson. A ce titre, les enseignants et les étudiants sont accueillis et les formations relatives au domaine de la maintenance y sont naturellement présentées. Dans le même contexte, en 2011, les enseignants de maintenance de l'Académie Nancy-Metz ont été invités à une journée de présentation des matériels et logiciels disponibles au sein de notre Etablissement.

De plus, nous devons travailler à une meilleure visibilité de cette formation sur les sites de notre Université. De façon tout à fait anecdotique, il conviendra d'améliorer encore la communication, lors des diverses manifestations d'orientation des étudiants, en se dotant, notamment, de moyens matériels professionnels (stand parapluie, structure à enrouleur, plaquettes attractives...).

1.3 Des taux d'emploi à six mois peu élevés ou fluctuants sur Epinal et Thionville

Site de Thionville-Yutz : les taux d'insertion professionnelle dans le tableau communiqué à l'AERES page 47 sont erronés car les différents pourcentages ont été ramenés à la promotion entière et non au nombre de répondants. Ce premier calcul n'a pas beaucoup de sens car on ne peut pas conclure par rapport à la situation de diplômés qui n'ont pas répondu à l'enquête. Comme le nombre de répondants est inférieur à celui de la promotion, les taux corrigés augmentent ainsi mécaniquement. La nouvelle valeur d'insertion professionnelle qui est de 67% pour la promotion 2008 semble afficher un certain fléchissement par rapport aux deux suivantes, à savoir 76% pour la promotion 2009 et 87 % pour la promotion 2010. Cependant ce chiffre est à

relativiser car le pourcentage de répondants est plus élevé pour la promotion 2008 que pour les deux suivantes. Lorsque l'on examine l'insertion de manière absolue, on constate un chiffre relativement stable de 13 à 14 diplômés en emploi pour chacune de ces trois promotions. Les autres étudiants ayant répondu sont en poursuite d'étude en Master et de manière représentative en études d'Ingénieur par alternance qui ont de fortes chances de déboucher sur un emploi.

Tableau corrigé en lieu et place :

Année d'obtention du diplôme	2008	2009	2010
Date de la réalisation de l'enquête	Septembre 2011	Septembre 2011	Septembre 2011
Nombre de répondants à l'enquête	21	17	15
Pourcentage de répondants	84%	74%	68%
Pourcentage de diplômés (parmi les répondants) en emploi	67%	76%	87%
Pourcentage de diplômés (parmi les répondants) en poursuite d'études immédiate :			
● <i>dans l'établissement</i>	0%	0%	0%
● <i>dans un autre établissement</i>	33%	24%	13%
Pourcentage de diplômés (parmi les répondants) en recherche d'emploi	0%	0%	0%

Site d'Epinal : Sans remettre en cause la fluctuation des ces résultats ou leur valeur moyennement satisfaisante, les remarques suivantes peuvent être faites :

- le nombre de diplômés répondants à l'enquête à 6 mois est compris entre 8 et 12, chaque année pour un total de 38 sur les 4 dernières années. Le taux global d'insertion à 6 mois est donc de 83%. L'étude en 2008 (3 étudiants en recherche d'emploi sur 8) donne effectivement un taux d'insertion très faible de 62,5% relativement aux autres années,
- un facteur susceptible d'impacter le taux d'insertion à 6 mois est lié à la date à laquelle les étudiants diplômés entrent en recherche d'emploi : certains étudiants diplômés terminent généralement leur contrat de professionnalisation en septembre ou octobre, d'autres poursuivent fréquemment la mission qui leur a été confiée pendant le stage dans le cadre d'un CDD, si bien que, lorsque nous réalisons notre étude 6 mois après l'obtention du diplôme, plus de 60 % des diplômés sont véritablement sur le marché du travail depuis moins de 3 mois.

En conclusion, l'étude d'insertion à 6 mois doit prendre en compte la durée réelle de recherche d'un emploi fixe, et pas la durée écoulée entre l'obtention du diplôme et la date de d'observation : c'est une des raisons qui motive la proposition ci-après d'une base de données commune avec des questions bien ciblées.

Proposition pour l'amélioration du suivi de l'insertion professionnelle des étudiants : nous nous proposons de construire une base de données à cet effet : chaque secrétariat de chaque site alimentera cette base de données pour mettre à jour la situation professionnelle nominative de chaque étudiant, ce qui garantira une meilleure observation du devenir de nos diplômés (insertion, évolution de carrière, de postes/fonctions). Il serait même envisageable de construire un site sécurisé permettant aux étudiants de mettre à jour, eux-mêmes, leur situation professionnelle avec une relance automatique par messagerie électronique lorsque la date de mise à jour est trop ancienne.

1.4 Des taux de réussite peu élevés sur le site de Nancy

Au paragraphe « Analyser l'évolution du taux de réussite » du dossier d'habilitation, aux pages 31 et 32, des arguments sont fournis, ils sont ici repris et développés.

Les chiffres relatifs au taux de réussite sur le site de Nancy ne doivent pas être pris tels quels, en effet ceux-ci doivent être légèrement corrigés pour prendre en compte des abandons en cours d'année universitaire ou des inscriptions sur 2 ans. Par exemple, 2 étudiants, sportifs de haut niveau, ont bénéficié d'un aménagement pour obtenir leur licence, ils ont donc été inscrits en 2008-2009 et 2009-2010. Or en 2008-2009, il y avait 12 étudiants inscrits, ainsi ces 2 sportifs de haut niveau ont contribué à diminuer le taux de réussite de près de 17%, il est donc passé de 84% à 67% !

Un apprenant en 2007 et un autre en 2009, en charge de famille, s'inscrivent tout en postulant à des offres d'emploi, leur abandon fait suite à une embauche au niveau Bac+2. Ces abandons sont considérés comme des échecs pour la formation d'un point de vue comptable ! Cependant pour le candidat, le sentiment est sans doute différent !

Nous accueillons, régulièrement, des chômeurs désireux de se réinsérer dans le monde du travail en acquérant de nouvelles compétences. Il arrive qu'après une longue période de recherche d'emploi dans des conditions précaires, ils soient dans l'incapacité de surmonter cette nouvelle épreuve. Bien qu'avant leur acceptation, ils soient auditionnés : il est toujours périlleux de leur refuser la chance de « s'en sortir » !

D'autres enfin, inscrits en formation initiale, trouvent que la formation est trop exigeante : elle leur demande un investissement jugé trop grand par rapport à leurs études antérieures. Ils préfèrent alors partir en cours d'année sur le marché du travail pour valoriser leur Bac+2. Pour ceux-ci, il est clair que l'équipe pédagogique n'a pas su, à travers l'entretien, le projet professionnel ou le dossier de candidature, détecter le manque de motivation à la source de l'échec.

Par ailleurs, pratiquement tous les ans, des étudiants étrangers arrivent en retard, à cause des formalités administratives, ce qui provoque un échec lors de la première inscription. Ainsi, ils sont souvent autorisés à redoubler. De plus, la multiplicité des provenances de cette population est un élément de difficulté pour apprécier leur niveau. Une sélection significative (de l'ordre de 8 à 10%) des dossiers n'est pas une condition suffisante pour garantir la réussite de ce public.

Pour le futur contrat, l'objectif est d'augmenter les effectifs des « alternants » car ce cadre rencontre un franc succès auprès des entreprises mais également auprès des étudiants. Ce dispositif devrait contribuer à améliorer encore l'insertion professionnelle, même si celle-ci est déjà très bonne. En outre, ce cadre devrait permettre de maintenir une attractivité suffisante, bien que la maintenance ne soit pas un domaine très séduisant pour les étudiants d'aujourd'hui !

2 Par rapport aux recommandations pour l'établissement

2.1 *Accroissement des étudiants de L2 sur le site de l'IUT de Thionville-Yutz*

Situation de l'offre de formation dans la région messine : la licence professionnelle Maintenance Avancée (MA) du site thionvillois est notamment ouverte pour réorientation aux étudiants de licences générales comme la licence Electronique Electrotechnique et Automatique (EEA), la licence Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) avec ses différents parcours (Génie Civil, Génie Industriel, Génie Mécanique, Mécanique-matériaux) ainsi que la licence de Mathématiques.

Publicité est faite de manière générale lors des différents forums à l'attention des lycéens et étudiants désireux de poursuivre leurs études dans le supérieur (Oriaction, Studyrama...) ainsi que pendant les journées portes ouvertes organisées à l'IUT de Thionville-Yutz et sur le site de Metz (IUT de Metz et UFR).

La proportion nulle d'étudiants de L2 inscrits en LP MA ces dernières années s'explique peut-être par les considérations suivantes :

- le souhait logique de terminer un cursus général sur le site messin pour les étudiants qui n'éprouvent pas de difficultés particulières,

- une offre abondante de licences professionnelles (au nombre de 17) à Metz, sur l'antenne de Moselle Est (IUT de Moselle Est) et à l'IUT même de Thionville-Yutz (5 en dehors de la LP MA). Les étudiants en situation de réorientation par goût ou par nécessité n'ont que l'embarras du choix et préfèrent probablement rester sur des sites présentant une attractivité perçue comme supérieure (vie étudiante plus développée, taille de l'agglomération, etc).

Il faut évoquer en outre la présence de 2 licences professionnelles ayant trait au développement durable et aux énergies renouvelables en Lorraine Nord, une sur le site de l'IUT de Longwy, l'autre à l'IUT de Metz. Les thématiques abordées ont une connotation fortement positive auprès des jeunes générations au détriment des industries plus conventionnelles synonymes de pénibilité (sidérurgie) voire sujettes à des catastrophes d'ampleur (accidents nucléaires majeurs, explosions d'usines chimiques...).

Il n'en demeure pas moins que le département Génie Industriel et Maintenance de l'IUT de Thionville-Yutz qui porte la licence professionnelle Maintenance Avancée cherche à sensibiliser les étudiants aux problématiques de la maintenance et de la sécurité dans les systèmes de production d'énergie conventionnels comme dans ceux, prometteurs, qui font appel aux énergies renouvelables. Cette approche effectuée actuellement sous forme de projets tuteurés pourrait au besoin être affichée clairement au cours des salons ou autres forums.

Afin d'augmenter nos chances de toucher un public de L2, nous pourrions enfin imaginer demander aux responsables pédagogiques des licences de sciences et technologie du site messin d'orienter préférentiellement leurs étudiants en situation d'échec vers les parcours de la licence professionnelle unifiée.

2.2 Manque d'universitaires pour le parcours de Thionville

La part des heures d'enseignements dispensées par les universitaires (enseignants-chercheurs et PRAG) en licence professionnelle Maintenance Avancée de l'IUT de Thionville-Yutz s'élève à environ un quart du total et peut s'expliquer par les considérations suivantes :

- le partenariat avec plusieurs organismes voulus dès la conception de la licence (UIMM, Aforest Formation, CFAI Moselle),
- le recours à des professionnels reconnus pour leurs compétences particulières (responsables de services, consultants, anciens étudiants du département Génie Industriel et Maintenance, etc) dans des proportions significatives qui apportent beaucoup de crédibilité à la formation,
- le choix des anciens responsables de la licence d'avoir élargi leur éventail de recrutement à des personnalités extérieures au département Génie Industriel et Maintenance de l'IUT de Thionville-Yutz objectivement peu représenté dans l'équipe pédagogique.

Sans forcément vouloir augmenter brutalement la part des enseignants académiques d'une année à l'autre, l'évolution naturelle des situations permettra le rééquilibrage en douceur, en particulier via l'atteinte de la limite d'âge pour certains membres retraités de l'équipe pédagogique.

2.3 Manque d'universitaires pour le parcours d'Epinal

L'équipe pédagogique du département GIM à Epinal est composée de 5 enseignants de statut PRCE/PRAG et de 4 enseignants chercheurs dont deux sont actuellement déchargés de cours pour cause de responsabilités administratives. La formation en DUT étant prioritaire dans la répartition des charges statutaires d'enseignement, et au regard des obligations de recherche de nos enseignants chercheurs, malgré l'intérêt qu'ils portent à nos deux licences (LP TTAM et EC2E), il est difficile de leur confier plus d'heures d'enseignement.